



Cellier des Dauphins®



LES ACTUS

TECHNIQUES
ZOOM sur le vignoble



Numéro 71 – mercredi 11 juillet 2018

Rédigé à partir du BSV Viti du 10 juillet disponible sur le site www.bsv-paca.fr

STADES PHENOLOGIQUES (observations stade moyen sur grenache des 9 et 10 juillet)

Précoce	Médian	Tardif	Très Tardif
Fermeture	Fermeture	Pré fermeture	Baies 9-11 mm

Sur cépage grenache, proche de 2017.

Date de prévisions de vendanges (rédigé par le CIRAME)

Le développement du vignoble et l'arrivée à maturité des raisins sont conditionnés par les températures printanières.

De ce fait, nous pouvons estimer la date des prochaines vendanges dès maintenant grâce à une méthode basée sur la somme des températures supérieures au seuil de croissance de la vigne (10°C environ) du 1^{er} mars au 30 juin.

Le niveau estival des réserves en eau des sols et la charge n'ont ensuite que peu d'impact sur cette date.

À retenir

Mildiou :
Progression des symptômes sur grappes
Ne relâchez pas la protection !

Oïdium :
Protection jusqu'au stade fermeture
Faire bilans en zones précoces et médianes
VERS DE LA GRAPPE
Prévoir les bilans en zones précoces et médianes

SOMME DES TEMPERATURES SUPERIEURES A 10°C du 1^{er} mars au 30 juin.

	<i>Châteauneuf du Pape</i>	<i>Donzère</i>	<i>Vinsobres</i>	<i>Mercuriol</i>
2018	830	795	742	740
2017	895	846	811	755
2016	703	661	608	582
2015	858	830	773	715
2013	575	518	485	464
2011	859	833	784	741
2007	864	796	804	729
2003	921	886	854	859

L'année 2018 fait partie des années précoces.

Elle est généralement voisine des années 2015, 2011 et 2007, 2003 restant l'année la plus précoce et 2013 l'année la plus tardive.

Contact : Sylvie Darves – Tél. 04 75 97 33 43 – s.darves@cellier-des-dauphins.com

Rédacteurs : Agnès Vallier, Julien Vigne, Claire Fersing, Marie-Véronique Blanc

Chambre d'Agriculture de la Drôme – Tél : 04 75 82 40 00. Chambre d'Agriculture de Vaucluse - Tél : 04 90 23 65 65

Les informations présentes dans ce bulletin ont été vérifiées avec soin, cependant, les rédacteurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables d'une erreur ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter. Il s'agit d'un conseil collectif, veuillez à vérifier si ces préconisations sont adaptées à votre situation. L'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations présentes sur l'étiquette, qui ont valeur légale. Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinentes à ce stade. Cependant, les alternatives préventives existent.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE VAUCLUSE EST AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE POUR SON ACTIVITÉ DE CONSEIL INDÉPENDANT À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES SOUS LE N° IF01762, DANS LE CADRE DE L'AGRÈMENT MULTI-SITES PORTÉ PAR L'APCA.



Ci-dessous les résultats obtenus pour 2017 sur différents secteurs

	grenache titrant 12°5 minimum	syrah
Châteauneuf/Pape	5 sept.	
Cairanne/Rasteau		10 sept.
Mondragon/Bollène	12 sept.	12 sept

Rappel : à Châteauneuf du Pape, on obtenait le 30 août en 2003, le 1^{er} septembre l'année dernière et le 22 septembre en 2013.

Pour les autres secteurs/cépages, ces dates doivent être modulées en fonction de l'avance ou du retard qu'ils présentent par rapport à ces références.

MILDIU (voir guide 2018 page 16)

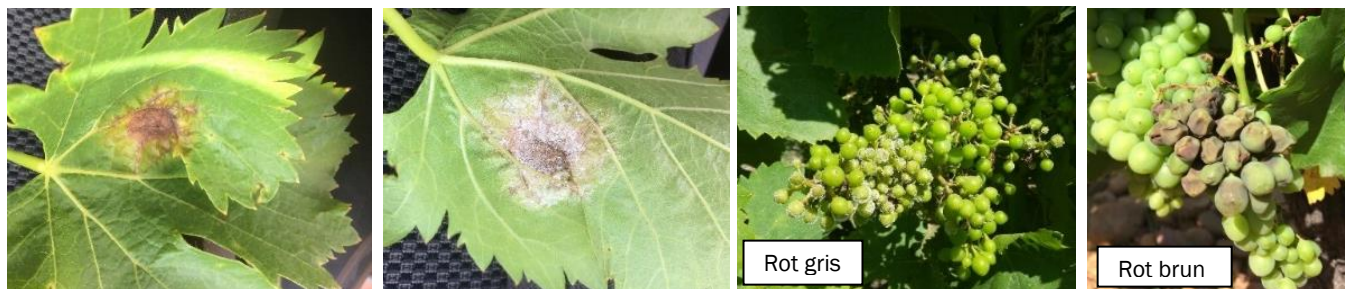
Toujours actif ! Ne pas oublier les plantiers

Risque : reste très fort en cas de pluie.

En l'absence de nouvelles pluies, les modèles de prévisions des risques sont en baisse mais restent à des niveaux élevés. Les grappes restent sensibles jusqu'à la véraison.

Observations : symptômes présents sur tout le vignoble.

Évolution des symptômes sur grappes (Rot brun) en secteurs médians et tardifs.



Situation La pression mildiou est toujours présente même en l'absence de pluie et avec les grosses chaleurs. Les orages locaux du 3 juillet ont pu provoquer une nouvelle contamination. Les symptômes devraient apparaître la semaine prochaine.

Stratégie : Assurer une bonne protection avant les prochaines pluies. Attention aux rosées et aux risques d'orages.

- Sur les secteurs précoces et les parcelles en ralentissement de croissance : Possibilité d'utiliser un produit de contact seul, dose de cuivre métal : 600-800 g/ha pour le premier et 400-600 g/ha pour le deuxième. Exemple pour 600 g de cuivre métal : **BB Rsr Dispers** 3 Kg/ha ZNT 5 m. Renouvellement après lessivage (15-20 mm) ou après 20 cm de pousse.
- Sur les secteurs tardifs, les parcelles en pousse active et les plantiers : privilégiez un produit systémique type **Redeli** (Disodium phosphonate) à 2.5 L/ha ZNT 5 m + **BB RSR** à 3 Kg/ha (soit 600 g de cuivre métal) ZNT 5 m

Anticiper le renouvellement si des pluies sont prévues en fin de rémanence.

La qualité de pulvérisation est primordiale : passage tous les 2 rangs conseillé. C'est le facteur n° 1 d'efficacité de la stratégie, devant le choix de la spécialité commerciale.

Bien aérer la zone des grappes : les mesures limitant les entassements de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) favorisent l'aération des grappes, réduisent leur durée d'humectation et favorisent la pénétration des spécialités commerciales au cœur de la souche. (Voir « prophylaxie » en fin de bulletin).

Contact : Sylvie Darves – Tél. 04 75 97 33 43 – s.darves@cellier-des-dauphins.com

Rédacteurs : Agnès Vallier, Julien Vigne, Claire Fersing, Marie-Véronique Blanc

Chambre d'Agriculture de la Drôme – Tél : 04 75 82 40 00. Chambre d'Agriculture de Vaucluse - Tél : 04 90 23 65 65


Les informations présentes dans ce bulletin ont été vérifiées avec soin, cependant, les rédacteurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables d'une erreur ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter. Il s'agit d'un conseil collectif, veuillez à vérifier si ces préconisations sont adaptées à votre situation. L'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations présentes sur l'étiquette, qui ont valeur légale. Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinentes à ce stade. Cependant, les alternatives préventives existent.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE VAUCLUSE EST AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE POUR SON ACTIVITÉ DE CONSEIL INDÉPENDANT À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES SOUS LE N° IF01762, DANS LE CADRE DE L'AGRÈMENT MULTI-SITES PORTÉ PAR L'APCA.



Plantiers : bien maintenir la protection en adaptant la dose et la pulvérisation à la végétation, **leur pérennité** en dépend.

Produits cupriques : attention le nombre d'application est limité en fonction des spécialités commerciales. Exemple : BB RSR limitée à 5 applications / an.

 **Viticulture biologique** : stratégie identique aux cas évoqués précédemment. Renouvellement après lessivage (15-20 mm) ou après 20 cm de pousse et avant une pluie. L'efficacité de la protection dépend davantage du resserrement des cadences que de l'augmentation des doses.

Dose cuivre métal : 400 à 600 g/ha. Exemple **BB RSR** 2 à 3 Kg/ha, ZNT 5 m.

OIDIUM (voir guide 2018 page 20)

Maintenir la protection jusqu'à fermeture de la grappe.
Réaliser les bilans en zones précoces et médians

Risque : fort jusqu'à la fermeture de la grappe.

Observations : les premiers bilans montrent une faible expression de symptôme.

Stratégie : être couvert impérativement jusqu'à la fermeture de la grappe

- **Cas général** : assurer une **protection sans faille jusqu'à la fermeture de la grappe**. Bien respecter les cadences : s'interdire toutes périodes sans protection de la préfloraison à la fermeture. En cas de rupture de cadence (vent, casse machine...), privilégier un produit curatif voir tableau guide page 156.

- **Cas des parcelles très sensibles** : raccourcir les cadences ou insérer un à deux soufres poudres avant la fermeture de la grappe. L'efficacité du soufre poudre est maximale par temps sec et lumineux (effet de sublimation accru).

Les conditions climatiques (thermiques et lumineuses) sont favorables à l'application de soufre poudre.

Réalisez les bilans fermeture en zone précoces et médianes.


Une fois le stade fermeture de la grappe atteint, s'appuyer sur les bilans pour décider de la poursuite de la protection.


Au stade fermeture de la grappe (baie de grenache supérieure à 12 mm) **et en fin de rémanence du dernier traitement** :

Observer l'état de vos grappes. Faire des bilans sur 50 grappes (2 à 3 grappes sur une vingtaine de ceps).

- de 0 à 10% de grappes attaquées : arrêt de la protection, c'est le cas général des parcelles bien protégées.
- de 10 à 30% : un maintien de la protection jusqu'à début véraison.
- au-delà de 30% : faire deux soufres poudre en urgence à 7 jours (attention aux brûlures) pour essayer de stabiliser la situation. Revoir la stratégie pour 2019 !

Spécialités utilisables : alterner les modes d'actions en respectant les limitations dues aux nombreuses résistances développées par l'oïdium de la vigne, (voir site www.aredvi.asso.fr). Exemple : **Ecrin Pro** (Fenbuconazole) 1.5 l/ha, ZNT 5 m ,attention ne pas

mélanger avec un pyrethroïde  (voir fin bulletin). Ou **Vivando** (Metrafenone) 0.2l/ha, ZNT 6 m (attention ce produit n'est pas un anti-black-Rot) ou **Fluidosoufre** à 25 kg/ha ZNT 5 m, attention 3 applications maxi/an. Attention 3 applications maxi /an espacées de 10 jours minimum ou Oïdiol poudrage (soufre trituré) à 20 Kg/ha ZNT 5 m possibilité de renouvellement à 7 jours (attention aux brûlures).

 **Viticulture biologique** : stratégie identique aux cas évoqués précédemment. Exemple **Microthiol Special Dispers** à 12.5 kg/ha, ZNT 5 m. Fluidosoufre (soufre sublimé) à 25 Kg/ha ZNT 5 m, Attention 3 applications maxi /an espacées de 10 jours minimum

BLACK ROT (voir guide 2018 page 22 et 44)

Sensibilité en baisse à l'approche de la véraison

Risque : faible à moyen. Fort en cas de pluies sur les parcelles avec symptômes ou historiquement sensibles.

Situation : les sorties de symptômes ont été très discrètes suite aux épisodes pluvieux des 27 mai au 11 juin. Les orages locaux du 3 juillet ont pu provoquer une nouvelle contamination. Les symptômes devraient apparaître la semaine prochaine sur feuille et quelques jours après sur grappe.



Observation : très peu de nouveaux symptômes.




Symptômes Black Rot sur grappe à différents stades



Stratégie : surveiller l'apparition de symptômes éventuels. En cas de symptômes, traiter avant la prochaine pluie.

Spécialités utilisables :

	Substance active*	Spécialités commerciales*	Dose /ha en kg ou l	Nb applications/an
En absence d'oïdium	Trifloxystrobine	Flint	0,125	2
En présence d'oïdium	Fenbuconazole	Ecrin pro  (voir fin bulletin)	1,5	3 IDM maximum (2 conseillés)

*liste non exhaustive



Viticulture biologique : parcelles avec présence de symptômes, traiter avant la prochaine pluie.

Aucune spécialité commerciale n'est autorisée en AB. Les dernières études ont mis en évidence une efficacité partielle de l'emploi combiné du soufre mouillable et du cuivre.

A cette période de l'année, utiliser par exemple du **Microthiol Special Disperss** à 10 à 12.5 kg/ha de la spécialité commerciale, ZNT 5 m et de **BB RSR Disperss** à 400 à 600 g/ha de cuivre métal, ZNT 5 m.

VERS DE LA GRAPPE (voir guide 2018 page 25 45 68)

Prévoir les bilans de fin de 2^{ème} génération en zones précoces et médianes

Observations : Les premiers bilans montrent une pression plutôt faible.

Stratégie troisième génération :

Traiter en troisième génération? Zone à eudémis uniquement.

Les bilans des dégâts en fin de deuxième génération en zones précoces et médianes sont en cours. A réaliser en zones tardives semaine prochaine.

Méthode bilan de fin de génération : prélever et découper 20-25 grappes sur 10 ceps minimum et compter les foyers de perforations. Un foyer regroupe 2-4 grains perforés par un ver. Pour un compromis coût/efficacité, une intervention est préférable au-delà de 10% de foyers d'eudémis (5% en raisin de table). Ne pas comptabiliser les cochylis (pas de 3^{ème} génération). Différencier eudémis et cochylis, voir photos p.27.



Perforation de vers de grappes

	Précoce	Médian	tardif
Ovicide	Pas avant le 23 juillet	Trop tôt	

Dates prévisionnelles pour le troisième traitement pour les secteurs concernés :

du 18 au 29 juillet

Ces dates vous seront confirmées par un communiqué officiel très prochainement.

En cas de symptômes suspects, appelez :

- 84 : FREDON PACA : 04 90 27 26 79
- 26 : FDGDON : 06 84 35 85 46

Dans la Drôme : 2^{ème} relevé de pièges qui conditionne le 3^{ème} traitement pour les communes concernées :

Pour vous aider dans la reconnaissance de la cicadelle de la Flavescence dorée adulte, nous vous proposons de réunir, par commune, les viticulteurs piégeurs. Vous pouvez mener votre piège au lieu de rendez-vous

- TULETTE : lundi 16 juillet à 11h30 à la cave Costebelle
- MIRABEL / PIEGON: lundi 16 juillet à 18h au tennis de Mirabel

- ST MAURICE : mardi 17 juillet à 13h30 à la cave de St Maurice
- VINSOBRES : mardi 17 juillet à 14h au comité des vignerons à Vinsobres

Formation Flavescence Dorée les 9 et 10 août Sud Drôme. Contact Isabelle MEJEAN 06 22 42 53 87

BILAN HYDRIQUE

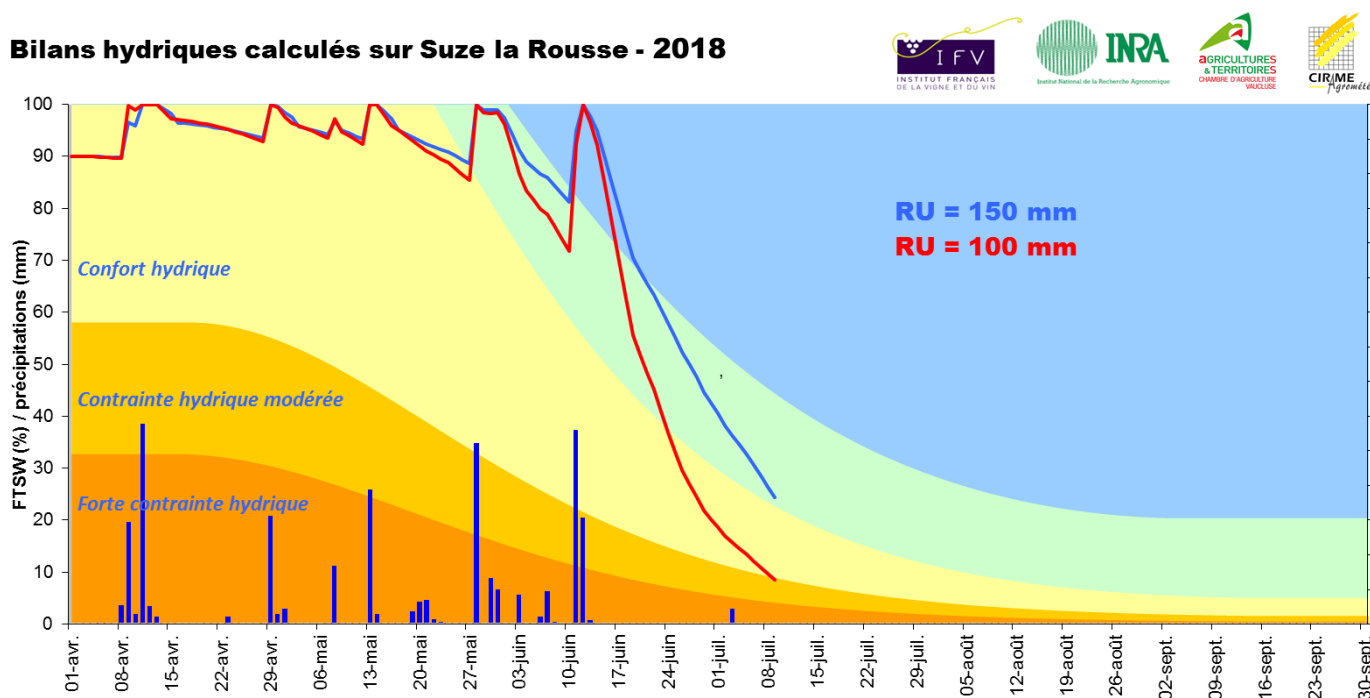
Rédigé par le CIRAME

Bilans hydriques calculés Suze la Rousse

La semaine écoulée est restée très séchante ; non seulement les ETref (EvapoTranspiration de référence = ETP) sont élevées et très peu de pluie, mais aussi les réserves hydriques du sol sont fortement sollicitées par les cultures.

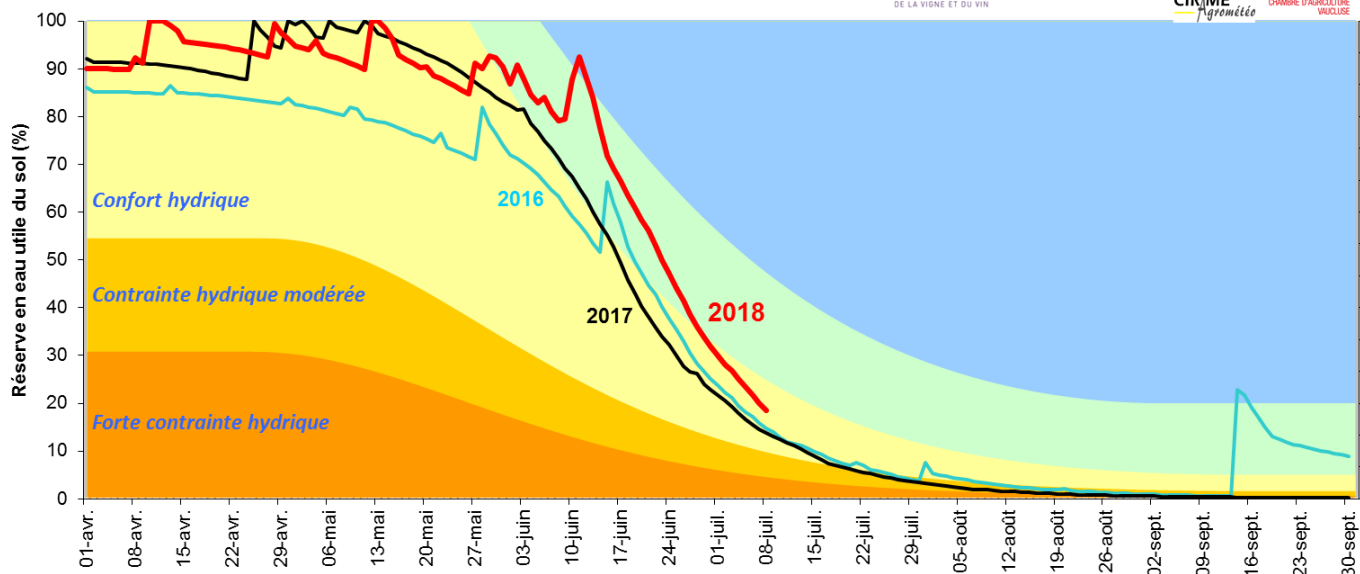
Au 8 juillet : malgré un printemps exceptionnellement pluvieux, le temps étant devenu très séchant depuis le 13 juin, des vignes implantées sur des **terrains particulièrement à faible capacité de rétention en eau souffrent déjà de contrainte hydrique modérée** (la courbe rouge atteint la zone « orange clair »). A noter qu'en 2017 ce seuil avait été franchi dès le 24 juin.

Bilans hydriques calculés sur Suze la Rousse - 2018



Bilans hydriques calculés Piolenc

Bilan hydrique - Piolenc RU = 100 mm - Comparaison 2016 - 2017 - 2018



La semaine écoulée est restée très séchante (ETref élevées et pas de pluie) et les réserves hydriques du sol sont fortement sollicitées par les cultures.

Au 8 juillet, le taux de reconstitution de la réserve en eau utile du sol est toutefois **meilleur cette année** qu'il ne l'était les deux années précédentes à pareille époque.

Malgré le printemps très pluvieux que nous avons connu, **si de nouvelles pluies notables ne surviennent pas prochainement, les vignes implantées sur des terrains particulièrement séchant (à faible capacité de rétention en eau) pourraient souffrir de contrainte hydrique dans les jours qui viennent.**

LA MSA PROPOSE UNE AIDE

Chaque année, afin de venir en aide aux exploitants agricoles les plus en difficulté, la MSA réserve une enveloppe de prise en charge de cotisations sur ses crédits du Fonds d'action sanitaire et social.

Les exploitants de Drôme et Ardèche, notamment ceux qui auraient été **victimes des aléas climatiques survenus en 2017**, sont invités à déposer un dossier de demande de prise en charge de cotisations.

En fonction des difficultés constatées et selon les critères d'attribution arrêtés par le conseil d'administration de la MSA Ardèche-Drôme-Loire (ADL) ; une aide pourra alors être accordée.

Les demandes doivent être déposées le **27 juillet au plus tard**, soit par mail (crises_agricoles.blf@ardechedrome-loire.msa.fr), soit par courrier postale (MSA ADL, à l'attention de M. Dautel ou Me Pourret, 43 Avenue Albert Raimond, BP 80051, 42175 ST-PRIEST-EN-JARREZ Cedex).

Le document à renvoyer est disponible sur le site internet de la MSA ADL, rubrique « Votre MSA – Nos services – Formulaire à télécharger – Exploitant ».

Pour tout renseignement lié à cette enveloppe de prise en charge de cotisations, les services de la MSA peuvent être joints au 04.75.75.68.89 (M. Dautel ou Mme Pourret).

A noter, cette démarche est indépendante d'une éventuelle procédure de calamités agricoles instruite ou en cours d'instruction.

PLUVIOMETRIE

	Donzère	Montségur	Vinsobres	Vaison	Valréas	Piolenc
3 juillet	9.0	0.0	0.5	1.5	0.0	0.0

PREVISIONS METEO : BULLETIN Météo France



Pour les prévisions météo consultez le site de Météo-France : <http://www.meteofrance.com/accueil> ou appelez le répondeur de Météo-France pour la Drôme au 08-99-71-02-26 et le Vaucluse au 08-99-71-02-84.

Prochaine parution mercredi 18 juillet 2018



LE DÉPARTEMENT

